



La Lettre de Béruges



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 17 juin 2021

► ENFANCE JEUNESSE

Convention CAF d'objectif et de financement

La commune de Béruges propose différents services à l'enfance-jeunesse : garderie scolaire, activités périscolaires, centre de loisirs, relais assistante maternelle (RAM). Ces services sont en partie financés par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) via un "Contrat Enfance Jeunesse" (CEJ) qui permet la mutualisation de ces services en partenariat avec les communes de Biard et Vouneuil sous Biard.

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, la CAF fait évoluer les dispositifs CEJ vers un nouveau dispositif appelé Contrat de Territoire Global (CTG) à l'échelle de Grand Poitiers. L'objectif est de définir une politique enfance-jeunesse concertée et partagée à l'échelle des 40 communes de la communauté urbaine.

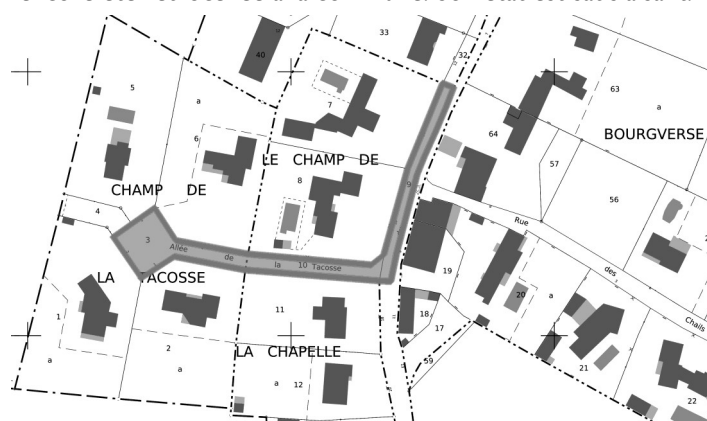
Le volet financier de ce CTG est défini dans une "Convention d'Objectif et de Financement". Dans la continuité des CEJ, cette convention d'une durée de 5 ans définit les objectifs à atteindre ainsi que les modalités de financement par la CAF des différentes prestations aux familles.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la CAF.

► VOIRIE

Rétrocession dans le domaine communal de l'allée de la Tacosse

L'allée de la Tacosse est une voirie circulée en impasse et qui permet de desservir une petite placette desservant quatre maisons à Bourgversé. Cette voirie est encore privée et n'a pas encore été rétrocédée à la commune. Son état est satisfaisant.



L'emprise cadastrale mobilisée est circonscrite à 3 parcelles référencées BC3, BC9 et BC10.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder à la rétrocession de ces 3 parcelles dans le domaine public communal pour l'euro symbolique.

Agenda :



- Agence Mobile VITALIS : **Lundi 5/07 de 10h à 13h**
- Feu d'artifice au stade Paul Mullon : **Mardi 13/07**
- Concours de pétanque - Doublette : **Mardi 13/07**
plus d'informations à la rubrique « Vie Associative »
- Animations Pass'Sports à Béruges :
Lundi 19/07 au stade, route de Vouillé
- Prochain Conseil municipal :
Vendredi 27/08 à 20h30
Ouvert au public OU retransmission en direct selon les directives et mesures sanitaires à respecter à cette date : information sur le site internet de la commune quelques jours avant le conseil.
- Commission information : **Lundi 2/09 à 18h30**
Commission.information@beruges.fr
- Journées des Associations : **Samedi 4/09**

Permanence VITALIS à Béruges le 5/07

De 10h à 13h à la Mairie, salle des Mariages

Dans le cadre des mesures sanitaires, l'accès à l'agence mobile s'effectue **sur inscription préalable** sur le site de Vitalis.

D'autres permanences sont prévues dans les communes avoisinantes. Plus d'informations sur le site.



Horaires Bibliothèque

A partir du 10 juillet et pendant toute la période estivale, la Bibliothèque continuera à vous accueillir :

le **Samedi** de 10h à 12h.

Port du masque et gel hydroalcoolique restent obligatoires par mesures sanitaires.

CR du conseil municipal - Suite

COMMERCE

Délégation à l'Etablissement Public Foncier (EPF)

Dans le cadre du projet de relocalisation d'un bar commerce multi-services, la commune souhaite acquérir la propriété de l'immeuble situé sur la place de l'église.



L'acquisition de cet immeuble est financièrement rendue possible en vendant par ailleurs un autre immeuble appartenant à la commune, situé à côté du cabinet de kiné. La difficulté opérationnelle de ce projet d'acquisition est de pouvoir avancer tout ou partie du coût d'acquisition de l^{er} immeuble, en espérant vendre assez vite le 2nd immeuble pour ne pas fragiliser la trésorerie de la commune.

Pour ce faire, la commune pourrait souscrire un emprunt à court terme (1 à 3 ans) pour mobiliser la trésorerie nécessaire. L'emprunt serait soldé à la vente du 2nd immeuble.

Il existe toutefois un autre scénario possible qui consiste à mobiliser les services de l'Etablissement Public Foncier (EPF). L'une des missions de l'EPF est d'acquérir des biens fonciers, en vue de leur aménagement par un tiers chargé de la construction de logements, ou d'équipements publics. Cette acquisition stratégique s'appelle le **portage foncier**.

Concrètement : nous demandons à l'EPF d'acquérir l'immeuble ; puis au terme d'un délai conventionné de 4 ans maximum, la commune s'engage à racheter l'immeuble à l'EPF ; ceci sans intérêt.

Dans le détail, il convient de distinguer la nue-propriété de l'immeuble et son usufruit. La nue-propriété de l'immeuble est acquise par l'EPF. L'usufruit de l'immeuble doit être acquis par la commune dès la transaction initiale. Cet usufruit permet à la commune de pouvoir percevoir les loyers (et d'en assurer les charges) et surtout d'engager les travaux d'aménagement sans attendre de récupérer à terme la totale propriété de l'immeuble.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer avec l'EPF la convention définissant le cadre de ce portage foncier.

BUDGET

Demande de subventions départementales

Le département nous alloue cette année une enveloppe de subvention dite "Activ3" de 24 900€. Cette enveloppe a été intégrée au budget 2021 en recette d'investissement. Elle est fléchée sur les 2 programmes d'investissement suivants :

- Renouvellement des équipements informatiques et télécom : 16 268€
- Travaux d'aménagement au cimetière : 18 475€

La subvention Activ3 finance donc 71% du coût de ces 2 opérations. Le conseil autorise Monsieur le Maire à mobiliser auprès du Département cette enveloppe Activ3 ainsi fléchée.

12 votes pour, 3 abstentions.

ENVIRONNEMENT

Travaux d'aménagement de la vallée de la Boivre

Le Syndicat de Rivière "Clain Aval" a la charge d'entretenir la continuité écologique et piscicole de la Boivre. Sur Béruges, cette continuité est problématique à 3 endroits : au Pin, à Cruchet et à Jean Moulin. Le projet de réaménager l'écoulement de la Boivre sur ces 3 sites est en réflexion depuis plusieurs années, en concertation avec les services de l'Etat, les associations de protection de l'environnement et les riverains les plus impactés. Nous entrons dans la phase de réalisation de ces travaux sur les sites de Jean Moulin et de Cruchet. Vous avez peut-être aperçu à ces deux endroits des tractopelles à l'œuvre pour préparer ces deux chantiers.

Environnement



Aménagement de la Boivre

Le Syndicat du Clain Aval, en partenariat avec la commune de Béruges et les propriétaires des moulins concernés, va aménager la Boivre sur le site du moulin de Jean Moulin courant juin et sur le site de Cruchet à partir de septembre.



Les travaux consisteront à :

- Rétablir la continuité écologique sur la Boivre par la mise en place d'aménagements de type seuils rustiques en pierre et de radiers (hauts fonds) sur le lit naturel du cours d'eau ;
- Diversifier les écoulements et les habitats aquatiques, notamment en périodes de basses eaux, par l'aménagement de banquettes minérales alternées ;

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le technicien du Syndicat du Clain Aval, en charge de ce dossier :

Nicolas HUTIN – 06 98 92 86 86 – nicolas.aval@clain-aval.fr.



Amis du Patrimoine de Béruges

Michèle Lecaillon 06 88 18 70 53
museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

Après avoir été plusieurs fois reportée, notre assemblée générale a enfin pu se tenir le samedi 29 mai à la Briquetterie. Nous remercions Hervé Monnereau pour son accueil et Olivier Kirch, Maire de Béruges, pour sa présence attentive.

Les adhérents ont prouvé, par leur participation tout l'intérêt qu'ils portent à nos activités et plus particulièrement au devenir du musée archéologique. Deux personnes sont venues étoffer le bureau de notre association, Marie-Chantal Gault-Métais, Trésorière adjointe et Michèle Lecaillon, Présidente. Benoît Audierne continue l'aventure en tant que Vice-Président, Annie Lacotte en tant que secrétaire.

Christian Couvrat, trésorier et jardinier, espérait alors pouvoir continuer sa mission... sa maladie en a hélas décidé autrement. Merci Christian, pour ton aide, pour ce beau « jardin antique » auquel tu as apporté tant d'énergie et de soins. Nous y déambulerons encore, il éveillera toujours nos sens et notre curiosité, nous incitera souvent à la méditation comme tu le souhaitais.



Le Tango des Pictons

Philippe Brillant 06 85 24 27 59
tangodespictons@orange.fr

Initiations gratuites

L'association « Le tango des pictons » a le plaisir de vous inviter à ses initiations de tango argentin aux dates et lieux suivants : **samedi 28/08** à 16h au relais de la Briquetterie ; **mercredi 1/09** à 19h au relais de la Briquetterie ; **samedi 4/09**, lieu et heure à définir en fonction de l'organisation de la journée des associations de Béruges.

Pour l'année scolaire (le lieu reste à définir)

Les cours hebdomadaires de tango auront lieu les lundis et les mercredis à partir de 19h. Les demandes de cours particuliers se font directement auprès de l'enseignant.

Pour toute demande de renseignement vous pouvez téléphoner au 06.85.24.27.59 ou nous joindre par mail à tangodespictons@orange.fr



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
Facebook APE Béruges



Le vendredi 25 juin, avec le beau temps l'APE a offert un goûter et une kermesse aux enfants ! Merci à vous tous d'être venus si nombreux, les jeux ont eu un franc succès, surtout la pêche à la ligne ! On se retrouve à la rentrée pour l'opération jus de pomme.

PS : l'APE recrute !!



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Construction du nouveau club !

Des assemblées générales extraordinaires ont entériné la dissolution des anciens clubs de Vouneuil et Béruges. Une première réunion commune s'est déroulée le mardi 22 juin au stade des Arches de Vouneuil pour définir le nouvel organigramme du FCVB. Un comité directeur de 6 membres (3 de Béruges et 3 de Vouneuil) sera aidé dans le pilotage de l'association par 8 commissions. Les dirigeants des deux anciens clubs ont donc pu s'inscrire dans les différentes commissions du sportif à l'événementiel, de l'arbitrage à la communication.... Toutes ces commissions seront chargées de faire vivre et évoluer le club en soumettant leurs idées au comité directeur. Pour l'instant et tout naturellement se sont associés des volontaires des deux communes. Certes, c'est avec un pincement au cœur que l'on voit s'effacer notre ancien logo de l'ensemble des documents mais pas question de regarder en arrière, pensons aux jeunes de la commune qui vont pouvoir s'inscrire dans une association sportive dynamique et ambitieuse ! Dès à présent, nous invitons toute personne intéressée à nous contacter pour nous rejoindre. Nous recherchons bien sûr des joueurs et joueuses (une école de foot féminine à la rentrée !) mais aussi des encadrants et des bénévoles souhaitant s'intégrer au projet du club. **Contacts :**

Co-président : Philippe Lafanechère : 06-88-73-79-67

Responsable école de foot du FCVB :

Guillaume Devaud 06-87-31-89-91



Atout'Ane

Cécile Ferreira Da Silva 06 82 09 49 35
atoutane86@gmail.com

Virgule, Arthur, Benzo et Alizée sont impatientes de vous retrouver pour parcourir les chemins de Béruges ou même de Fontarnaud à St Benoît.

Pour une balade à Béruges avec Virgule ou Arthur appelez Cécile au 05 49 53 46 15 ou 06 82 09 49 35 ;

Pour une balade à Fontarnaud avec Benzo ou Alizée, vous pouvez joindre Véronique au 06 63 35 51 28 ;

N'hésitez pas à **consulter notre site internet :**
atoutane.jimdo.com

Focus sur...



Nos assistantes maternelles et leur métier

Immersion du 18 mai au Relais Assistantes Maternelles (RAM)

pendant une bonne heure de Magali et Laurence, membres de la Commission Information

Nous avons été accueillies par Cécile Guillaume, responsable du Pôle Petite Enfance sur les trois communes Biard, Vouneuil et Béruges depuis 14 ans au RAM sur le site de la petite enfance de Béruges (impasse des Côteaux). 4 assistantes maternelles et 10 enfants étaient présents.

Présentation des assistantes maternelles

A Béruges, il y a actuellement 7 assistantes maternelles en activité : Karine de la Bourdillière (4 enfants), Isabelle de Bourgversé (4 enfants), Andrée de Ferrières depuis un an (3 enfants bientôt 4), Dominique de Ferrières depuis un certain temps (2 enfants), Catherine (4 enfants) et Sabrina (2 enfants) de la Torchaise, Laurence des Cours (3 ou 4 enfants).



De gauche à droite : Karine, Isabelle, Dominique, Cécile et Andrée

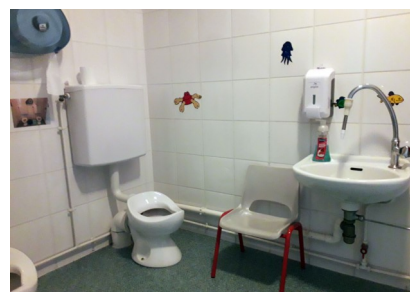
Présentation du RAM

Le RAM accueille les assistantes maternelles avec les enfants non scolarisés, de 2 mois et demi jusqu'à environ 3 ans (3 ans et demi, s'ils ont 3 ans en début d'année). Il apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le relais accompagne aussi les familles dans la recherche d'un mode de garde. Le local du RAM est adapté à la petite enfance. On trouve :

- Un bureau avec un piano utilisé par Symphonie. Cécile peut y recevoir les familles,
- Un dortoir avec deux lits et une piscine à balle (adorée par les enfants),
- Une salle de bain avec 2 wcs pour petits, un lavabo et une table à langer,

- Une tisanière et kitchenette pour les repas.
- Dans la salle principale, une structure, une table pour les activités, divers espaces de jeux pour des enfants d'âges différents.

Un protocole sanitaire est affiché à l'entrée... A leur arrivée, les adultes et les enfants enlèvent leurs chaussures. Les adultes se lavent les mains au gel hydroalcoolique et les enfants au lavabo de la salle de bain (ils n'utilisent pas de gel). Au fur et à mesure des arrivées, les enfants sont libres de jouer, d'explorer les lieux et de solliciter les adultes pour lire une histoire, faire un puzzle... puis ils se retrouvent pour une activité commune (atelier pâte à modeler ce jour avec couteaux et ciseaux en plastique) adaptée selon les âges des enfants.



Organisation d'une journée

Le métier d'assistante maternelle a bien évolué. Avant, les enfants étaient gardés à la maison par des dames que l'on surnommait « gardiennes ». Aujourd'hui, elles gèrent l'éveil des enfants dans sa globalité, tout en respectant leur rythme. D'autant que Béruges propose un environnement riche : jardinage, visite à la ferme, ramassage des oeufs, nourrissage des lapins, promenades dans les bois. La matinée est composée en général d'un temps libre, activités, temps calme, repas.

Le repas est soit préparé auparavant par l'assistante maternelle (en dehors du temps de garde) ou apporté par les parents (choix des parents). Il est interdit de préparer le repas pendant que les enfants sont là, comme de faire du ménage, ou autres activités non liées à la surveillance. Après le déjeuner, les après-midis sont articulés autour de la sieste / des jeux / une promenade. Il est important que les journées des enfants soient cadencées et qu'ils aient des rituels.

Solidarité entre les assistantes maternelles

C'est un point très important à Béruges : à l'arrivée d'une nouvelle assistante maternelle sur la commune, celle-ci est soutenue, accueillie, intégrée au groupe. On constate une certaine solidarité : la garde des enfants d'une autre assistante maternelle est assurée en cas de maladie ou en congés.

Les différents lieux de rencontre

Atelier du RAM une fois par semaine, le mardi de 9h30 à 11h30

Atelier motricité une fois par mois à la salle des sports

Atelier lecture à la bibliothèque de Béruges

Sorties à l'aire de jeux aux Cours (avec visite aux moutons) ou celle du Stade Paul Mullan

Sortie à la ludothèque de Neuville

Château de Beauvoir (via le RAM) pour un pique-nique de fin d'année

Retrouvez l'intégralité du compte rendu de cette rencontre dans l'actualité du site internet de la commune

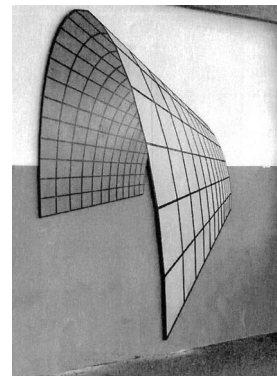
Ecole Camille et Denise Alléaume



Inauguration de la création artistique de Guillaume Abdi et exposition des travaux d'expérimentations des élèves

La « Construction voûtée », aura été le thème de ce projet pédagogique initié par Annie Lacotte, directrice de l'école de Béruges, et coordonné et mené par les Beaux-arts, école d'arts plastiques de Grand Poitiers.

Tout au long de l'année scolaire 2020-2021, Julie Monnet et Hélène Nemec, enseignantes à l'école d'arts plastiques, sont intervenues auprès des classes maternelles et élémentaires afin de constituer par la pratique et l'échange, une meilleure compréhension de l'œuvre de Guillaume Abdi. Le sculpteur est venu en classe présenter son travail, sa démarche et ses recherches, créant ainsi un lien direct entre l'artiste et les élèves.



ALSH Programme de l'été 2021

La commune de Béruges et le C.C.A.S. vous proposent de découvrir l'organisation des vacances d'été 2021 à l'accueil de loisirs de Béruges. Pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions vos enfants, un protocole sanitaire sera mis en place pour cet été. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités. Nous espérons à travers toutes les propositions énoncées, répondre aux besoins des familles et aux aspirations des jeunes durant cette période estivale. Les animateurs du « Local Jeunes » sont à votre écoute pour toujours améliorer l'accueil des enfants et des jeunes de la commune. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous communiquer vos souhaits.

Thèmes de l'été 2021 :

Extraits du livret d'été à votre disposition au « Local Jeunes » et sur le site internet de la commune



LES 4 ÉLÉMENTS en juillet

Jeux de connaissance, rallye Terra Aventura et jeux d'eau ! Semaine multisports, baignade, escalade, paintball !

Jeux city stade avec Pass'sports Grand Poitiers, atelier terre argile, sculpture, ... Sortie baignade à Lusignan avec pique-nique et

Sortie découverte au Marais Poitevin avec pique-nique et jeux. Une journée à la mer avec pique-nique et baignade, jeux tête en l'air, cerf-volant, etc...



LES VOYAGES en août

Baignades, balades et jeux à vélo. Une sortie mer chaque semaine avec visite du patrimoine (à confirmer), jeux de société et jeux multisports, ateliers cuisine, créatifs avec matériaux récup + fête de fin d'été.

Les Mini-camps :

Extraits du livret d'été à votre disposition au « Local Jeunes » et sur le site internet de la commune



Séjour « Adventure Game »

(9 à 12 ans) Du 19 au 23 juillet

5 jours, 4 nuits au parc Défi Planet' en pleine forêt ! Un séjour où les enfants vont pouvoir se reconnecter à la nature dans toute sa biodiversité ! Découvrir différents jeux, balade à poney, chemins de randonnée, parcours aventure.

Hébergement sous toiles de tente avec veillées.

Réunion d'information pour les inscrits le 12 juillet à 19h00

Séjour Découverte « Le monde féérique »

(7/8 ans) Du 26 au 28 juillet

3 jours, 2 nuits au parc Défi Planet' au domaine de Dienné.

Séjour aventure magique dans le monde des lutins et farfadets pour sauver la planète bleue.

Hébergement en yourte avec veillées.

Réunion d'information pour les inscrits le 12 juillet à 19h00



Le Pass'Sports revient cet été !

Pour sa 3ème année, le Pass'Sports poursuit ses engagements auprès des jeunes de Grand Poitiers. Ce dispositif en lien avec le label « Terre de Jeux 2024 » renforce la lutte contre la sédentarité, notamment après la succession de confinements et offre un catalogue de loisirs sportifs aussi à ceux qui ne partent pas en vacances. Ce Pass'Sports donne accès à des animations sportives et aux piscines communautaires jusqu'à 18 ans, et au transport en bus Vitalis jusqu'à 25 ans. Pour l'été 2021, les jeunes pourront ainsi pratiquer de nombreuses activités : handball, football américain, taekwondo, tir à l'arc, vélo, kayak, escrime, roller, handisport, sport adapté...

L'équipe du Pass'Sports sera présente à Béruges avec diverses animations sportives sur le site du Stade - route de Vouillé le **lundi 19 juillet** de 10 h à 12 h, à destination des accueils de loisirs (Tir à l'arc et Golf urbain) et de 14 h à 16 h 30 pour les jeunes de 6 à 17 ans titulaires du Pass'sports, Pour tous renseignements : pass-sports@grandpoitiers.fr



Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

« L'amitié se nourrit de communication » Michel de Montaigne

Malgré notre implication et notre soutien total à M. le Maire et son équipe pour le rachat du « Phoebus », nous avons traversé un mois et demi sans retour sur l'évolution du projet, pas d'échange ni aucune activité visible. Découvrant par hasard les travaux importants de débardage et de terrassement au pont de Cruchet, nous avons dû aller à la pêche aux informations. Nous fûmes surpris d'apprendre qu'à la suite de décisions prises il y a bon nombre d'années, le « syndicat de rivières Clain Aval » s'attaquait en toute autonomie à remettre la Boivre dans son lit originel...

Cette coupe impressionnante d'essences nobles en pleine nature et cette dépense financière compenseront-elles l'existence et l'installation de l'humain sur ses rives, ponts, moulins, etc... ? Le contribuable appréciera l'importance et la justification de ces énormes investissements. Quid de ceux de la STEP de La Torchaie ? Ces derniers, dits politiques par Grand Poitiers, semblent être au point mort. Quid des commissions importantes pour notre commune, personnels, voirie, environnement, agriculture, jamais ou peu réunies... L'abstentionnisme est une alerte, efforçons-nous de considérer l'avis de tous !

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr



Bruits de voisinage

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble

Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée aux horaires suivants suivant l'arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 :

- > du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- > les samedis :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- > les dimanches et jours fériés :
De 10h00 à 12h00

Si par sa durée, sa répétition, son intensité, vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

- > Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien,
- > Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne,
- > Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Le saviez-vous ?

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3ème classe (jusqu'à 450€).



// Dates à retenir



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76

olivier-auger@hotmail.fr

Après cette longue période de confinement, le Béruges Moto Club va reprendre son activité, à commencer par son **assemblée générale qui aura lieu le vendredi 9 juillet à 19 H**, en plein air au stade de Béruges. Et nous aurons le plaisir d'organiser la désormais célèbre **Balade Inter Clubs du Poitou**, qui **aura lieu le samedi 18 septembre 2021 au stade de Béruges**, sous réserve bien entendu des conditions sanitaires.

Annonces



Natacha Richard, habitante de la Torchaie, vous propose différents services à la personne :

Repas, courses, ménage et repassage,
Sur Béruges, Vouneuil-sous-Biard, Fontaine-le-Comte et alentours.

Paiements par chèques CESU.

Contact : 06.84.96.22.93 ou natacha.richard1@orange.fr

Numéros utiles

- | | |
|--|--|
| • Mairie
05 49 53 32 54 | • Garderie
07 81 84 53 76 |
| • Urgence eau
05 49 41 91 91 | • Cantine
07 83 64 51 72 |
| • Médecin
05 49 53 27 27 | • Centre de Loisirs
05 49 03 35 26 |
| • Infirmières
07 88 16 15 94 | • Petite Enfance
06 08 34 92 66 |
| • Kiné
05 49 53 39 95 | • Taxi
06 58 64 96 80 |
| • Ecole
05 49 53 33 08 | |